



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 décembre 2009
Français
Original : anglais

Ordre du jour provisoire de la 6243^e séance du Conseil de sécurité

Qui se tiendra le mercredi 16 décembre 2009, à 10 h 30

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

Lettre datée du 2 novembre 2009, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2009/571)

Lettre datée du 23 novembre 2009, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2009/601).

